

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 30 MARS 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIE LE

- 7 AVR. 2010

N° 2 - 46 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNÉE 2010 - ESPACE MULTIMODAL ET DE
COVOITURAGE - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Dix, le 30 Mars 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le
Mardi 30 Mars 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de
Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de
l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur William NION

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-
CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-
SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ,
Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE,
Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS,
Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC,
Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-
Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Pierre COSTES,
Pierre-Yves LAMBOLEZ, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Noël RAMON, Jean-
Marc WISNIEWSKI, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC,
Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Alain
LONG, Claude COSTES, Jean-Charles BORGOMANO, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean
MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève
PARMENTIER, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS,
Bruno LADOUCETTE, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle
GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT,
Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND,
Robert PAGGI, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Benoît DELERIS, Monique
MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 50

Votants (titulaires, suppléants votants) : 39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 MARS 2010

**N° 2 – 46 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS -
PROGRAMMATION ANNÉE 2010 – ESPACE MULTIMODAL ET DE
COVOITURAGE - DEMANDE DE SUBVENTIONS**

Pilote : Service Maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés par le présent rapport : Finances et Budget
Direction Générale des Services
Service des Affaires Juridiques et Marchés

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

Dans sa séance du 7 juillet 2009, par délibération N° 3 - 75 / 2009, le conseil communautaire a approuvé

- l'opération espace multimodal et de covoiturage,
- l'inscription dans la programmation de l'année 1 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- le plan de financement prévisionnel ci-dessous,

DEPENSES HT		RECETTES HT	
études	37 625,42 €	Union européenne	66 899,63 €
insertion	4 180 €	Région Midi-Pyrénées	66 899,63 €
Travaux	292 642,14 €	Département du Tarn	66 899,63 €
		Communauté d'agglomération de l'Albigeois	133 779,27 €
TOTAL	334 448,16 €	TOTAL	334 448,16 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union Européenne, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Suite à la consultation des bureaux d'études et des entreprises, il s'avère que les offres obtenues pour la réalisation des études et des travaux modifient le plan de financement prévisionnel établi en juillet 2009.

Je vous propose :

- d'approuver le plan de financement prévisionnel modifié comme suit :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
études	15 000 €	Union européenne	43 640 €
insertion	200 €	Région Midi-Pyrénées	43 640 €
acquisition de la parcelle	9 000 €	Département du Tarn	43 640 €
travaux	194 000 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	87 280 €
TOTAL	218 200 €	TOTAL	218 200 €

- de solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union Européenne, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn,

- d'approuver l'inscription dans la programmation de l'année 2010 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois,
- d'autoriser Monsieur le Président à procéder à la signature de tout acte y afférent et à accomplir toutes les formalités nécessaires pour cette opération.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois,

CONSIDERANT l'intérêt de cet aménagement pour l'organisation des déplacements sur le territoire albigeois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **DIT** que l'opération espace multimodal et de covoiturage sera inscrite dans la programmation de l'année 2010 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
études	15 000 €	Union européenne	43 640 €
insertion	200 €	Région Midi-Pyrénées	43 640 €
acquisition de la parcelle	9 000 €	Département du Tarn	43 640 €
Travaux	194 000 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	87 280 €
TOTAL	218 200 €	TOTAL	218 200 €

✚ **SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de l'Union Européenne, de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 218 200 € HT.

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de l'exercice en cours.

✚ **DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 30 Mars 2010

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE
Philippe BONNECARRÈRE

